



## **INFOS MAIRIE ERROUVILLE**

**Juin 2026**

### **Travaux :**

Vous avez remarqué que la traversée de la commune a été un peu perturbée ces jours-ci, par la présence d'entreprises procédant à la remise en état de trottoirs, avaloirs et bouches d'égouts et enlèvement des deux « chicanes ». Il s'agit de travaux préalables à la réfection totale de la RD 57 qui traverse notre village. Ils consistent à un décaissement sur 5 cm d'épaisseur de la bande de roulement puis la pose d'enrobé.

Le calendrier d'exécution est le suivant :

**Vendredi 3 juillet** : décaissement.

**Lundi 6 juillet** : poursuite du décaissement et début de la pose d'enrobé.

**Mardi 7 juillet** : pose d'enrobé.

La circulation s'effectuera en alternance.

Malheureusement pour les riverains bordant la RD 57, le stationnement de tout véhicule sera interdit durant la durée des travaux.

### **Bennes à déchets verts :**

Elles sont mises à disposition du vendredi au lundi pour permettre aux personnes qui travaillent en semaine d'en profiter. Elles sont réservées aux habitants d'Errouville et interdites aux entreprises.

Nous avons opté pour les modèles « bas » pour permettre un usage aisé. Le quai de chargement situé à proximité n'est pas sécurisé. Pour ces raisons, il n'est pas envisageable d'utiliser des bennes « hautes » offrant un volume plus important.

Aussi pour limiter le nombre de bennes il est rappelé que seules les « herbes » ou « pelouses » peuvent être déposées dans ces containers.

Les arbustes, branches épaisses ou multiples et bien évidemment des déchets divers (plastique, gravats...) doivent être transportés à la déchetterie de Villers la Montagne.

Petit rappel : la location de ces bennes impute le budget d'environ 4%.

### **Vie Associative :**

L'association « Sports & Loisirs d'Errouville » est active depuis le 10 juin 2026. Elle a pour vocation le développement, la découverte, la création, le soutien, l'organisation de manifestations.....

Actions cours :

- Aménagement du futur terrain de pétanque.
- Rénovation de bâtiments communaux au profit de futures associations.
- Diffusion des matchs de la coupe du monde de football sur grand écran à la salle polyvalente.

La vie des associations repose sur la base du bénévolat. Pour cela toute participation sera la bienvenue et très appréciée.

### **Incivilités :**

Comment expliquer à certaines personnes que les lieux de promenade, loisirs et jeux pour les enfants, que sont le city-stade, le stade et leurs abords, doivent être particulièrement respectés.

Il est déplorable d'y trouver des déjections canines et de voir des chiens « s'épanouir » sur le revêtement spécial du city stade (remise en état = 9500 euros) et la pelouse du stade.

Je crois encore un peu à l'esprit civique et j'espère ne pas devoir agir par arrêtés municipaux pour protéger ces lieux.

### **Horaires mairie :**

Les horaires d'accès en mairie sont modifiés de la sorte :

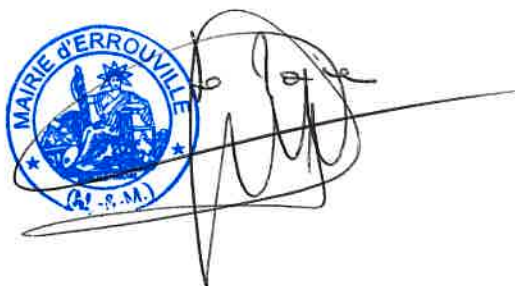
Lundi matin, mardi matin, jeudi matin, vendredi matin : RDV et accueil téléphonique.

**Lundi de 13h00 à 19 h 00 : accueil du public.**

Mardi après-midi : accueil téléphonique.

**Jeudi après-midi de 13 h00 à 15 h 00 accueil du public.**

Le personnel de la mairie et les membres du conseil vous souhaitent de très bonnes vacances.



# ANNEXE – BUDGET 2026

91200 Commune

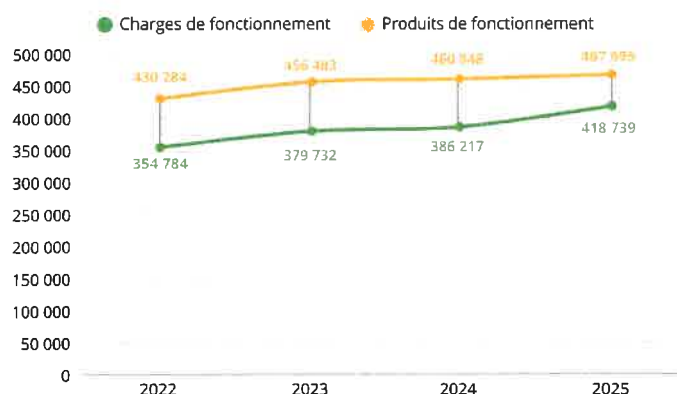
| FONCTIONNEMENT                             |            |                                                       |            |
|--------------------------------------------|------------|-------------------------------------------------------|------------|
| Dépenses                                   | 588 946.07 | Recettes                                              | 588 946.07 |
| 011 Charges à caractère général            | 194 300.00 | 002 Résultat d'exploitation reporté                   | 129 931.12 |
| 012 Charges de personnel                   | 25 000.00  | 70 Produits des services, du domaine et ventes divers | 17 081.95  |
| 014 Atténuations de produits               | 24 774.00  | 73 Impôts et taxes                                    | 30 225.00  |
| 023 Virement à la section d'investissement | 67 362.07  | 731 Impositions directes                              | 260 217.00 |
| 65 Autres charges de gestion courante      | 59 060.00  | 74 Dotations et participations                        | 140 491.00 |
| 66 Charges financières                     | 7 950.00   | 75 Autres produits de gestion courante                | 10 500.00  |
| 67 Charges exceptionnelles                 | 500.00     | 77 Produits exceptionnels                             | 500.00     |
| INVESTISSEMENT                             |            |                                                       |            |
| Dépenses                                   | 101 011.00 | Recettes                                              | 101 011.00 |
| 16 Emprunts et dettes assimilées           | 48 460.00  | 001 Résultat d'investissement reporté                 | 3 561.73   |
| 21 Immobilisations corporelles             | 52 596.00  | 021 Virement de la section d'exploitation             | 67 362.07  |

91100 CCAS

| FONCTIONNEMENT                        |           |                                                       |           |
|---------------------------------------|-----------|-------------------------------------------------------|-----------|
| Dépenses                              | 17 832.36 | Recettes                                              | 17 832.36 |
| 011 Charges à caractère général       | 13 000.00 | 002 Résultat d'exploitation reporté                   | 12 632.36 |
| 012 Charges de personnel              | 105.00    | 70 Produits des services, du domaine et ventes divers | 300.00    |
| 65 Autres charges de gestion courante | 4 727.36  | 75 Autres produits de gestion courante                | 4 900.00  |

## Fiscalité

Évolution des charges et produits (en €)



Depuis 2022, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de **18 %**, principalement sous l'effet de la hausse des coûts de l'énergie, des assurances et de l'entretien des équipements communaux. Sur la même période, les recettes n'ont progressé que de **8,7 %**. Les dotations de l'Etat, principales recettes, ont quant à elle baissées de 13000€. Afin de maintenir la qualité des services publics, préserver les équilibres financiers de la commune et poursuivre les actions engagées, une augmentation de **5 % des taux d'imposition** a été votée, générant **11 159,80 €** de recettes supplémentaires.